



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte aérienne contre les incendies

Question au Gouvernement n° 1482

Texte de la question

LUTTE AÉRIENNE CONTRE LES INCENDIES

Mme la présidente . La parole est à Mme Monique Griseti.

Mme Monique Griseti . Monsieur le ministre de l'intérieur, l'approche de la saison estivale nous impose de nous remémorer la série d'incendies d'une intensité exceptionnelle qui ont récemment ravagé le sud de la France. Je garde en mémoire le sinistre des Corbières, qui a détruit plus de 10 000 hectares, et les feux qui ont sévèrement touché la région marseillaise, avec la destruction d'habitations et d'espaces naturels. Ces drames rappellent que la prévention des incendies est un enjeu de protection vitale du territoire. Je rends hommage, avec l'ensemble du groupe Rassemblement national, aux services de secours et de lutte aérienne pour leur travail remarquable.

Ces crises mettent toutefois en lumière un constat inquiétant : nos moyens aériens sont vieillissants et inadaptés ; notre flotte de Canadair, dont la moyenne d'âge dépasse 26 ans, ne répond plus aux standards de sécurité opérationnelle, exposant nos pilotes et nos sapeurs-pompiers à des risques croissants. Face à cette situation, la société française Hynaero, soutenue par Airbus et par le plan France 2030, développe le projet Frégate-F100. Cet avion amphibie bombardier d'eau de conception nouvelle est pensé spécifiquement pour la lutte contre les feux à grande échelle et il offrira dès 2032 des performances accrues. Le frégate-F100 constitue une réponse stratégique européenne, sachant que sur les 170 Canadair en activité dans le monde, près de 90 se trouvent en Europe et que le parc devra être intégralement renouvelé et augmenté prochainement. Alors que l'Espagne et l'Italie manifestent déjà une volonté de coopération, ce projet soutiendrait une filiale industrielle française souveraine ! L'acquisition prévue de deux Canadair 515 canadiens pour 2028 est un premier pas, mais cet achat restera insuffisant face aux défis climatiques.

Le gouvernement envisage-t-il de passer à court terme une précommande de frégates-F100, et pour quel montant ? En soutenant cette industrie, il protégera les Français et incitera nos partenaires européens à s'équiper en France plutôt qu'outre-Atlantique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Vous avez raison évidemment de souligner la mobilisation qui doit être la nôtre avec l'ouverture prochaine de la saison des feux. Je peux vous confirmer la mobilisation de nos douze bombardiers d'eau amphibies de type Canadair, au même titre que celle de nos huit avions de type Dash, qui sont à la fois des bombardiers d'eau et des retardants. Conformément à ce qui a été prévu au PLF pour 2026, nous louons d'autres bombardiers d'eau – non amphibies – ainsi que des hélicoptères d'eau. Voilà ce qu'il en est pour notre potentiel opérationnel s'agissant de la saison à venir.

Oui, deux avions de type Canadair, achetés sur des fonds européens, seront bien livrés en 2028 et la loi de finances pour 2026 prévoit l'achat de deux autres avions. Nous aurons donc acquis quatre nouveaux Canadair auprès de De Havilland Canada, la seule société qui produit actuellement des avions bombardiers d'eau

amphibies.

Nous sommes évidemment très attentifs aux évolutions du secteur des bombardiers d'eau et aux projets de divers industriels, français ou européens, comme Hynaero, que vous avez cité, Positive Aviation ou Keplair Evolution. Certains de ces projets ont retenu notre attention car, comme vous, nous souhaitons voir se développer une solution concourant à la souveraineté nationale, même s'il nous faut respecter les règles des commandes publiques, ainsi que vous le comprendrez aisément. Nous avons donc adressé à ces industriels des lettres pour marquer notre intérêt envers les solutions permettant de diversifier notre parc de bombardiers d'eau.

Un député du groupe RN . Ça ne suffit pas !

Données clés

Auteur : [Mme Monique Griseti](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1482

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 avril 2026